

Journée PEJ 26 janvier 2018

Réflexe participatif!

Participation des élèves aux projets de santé:
comment faire plus ?

* * *

Suzanne Wagner

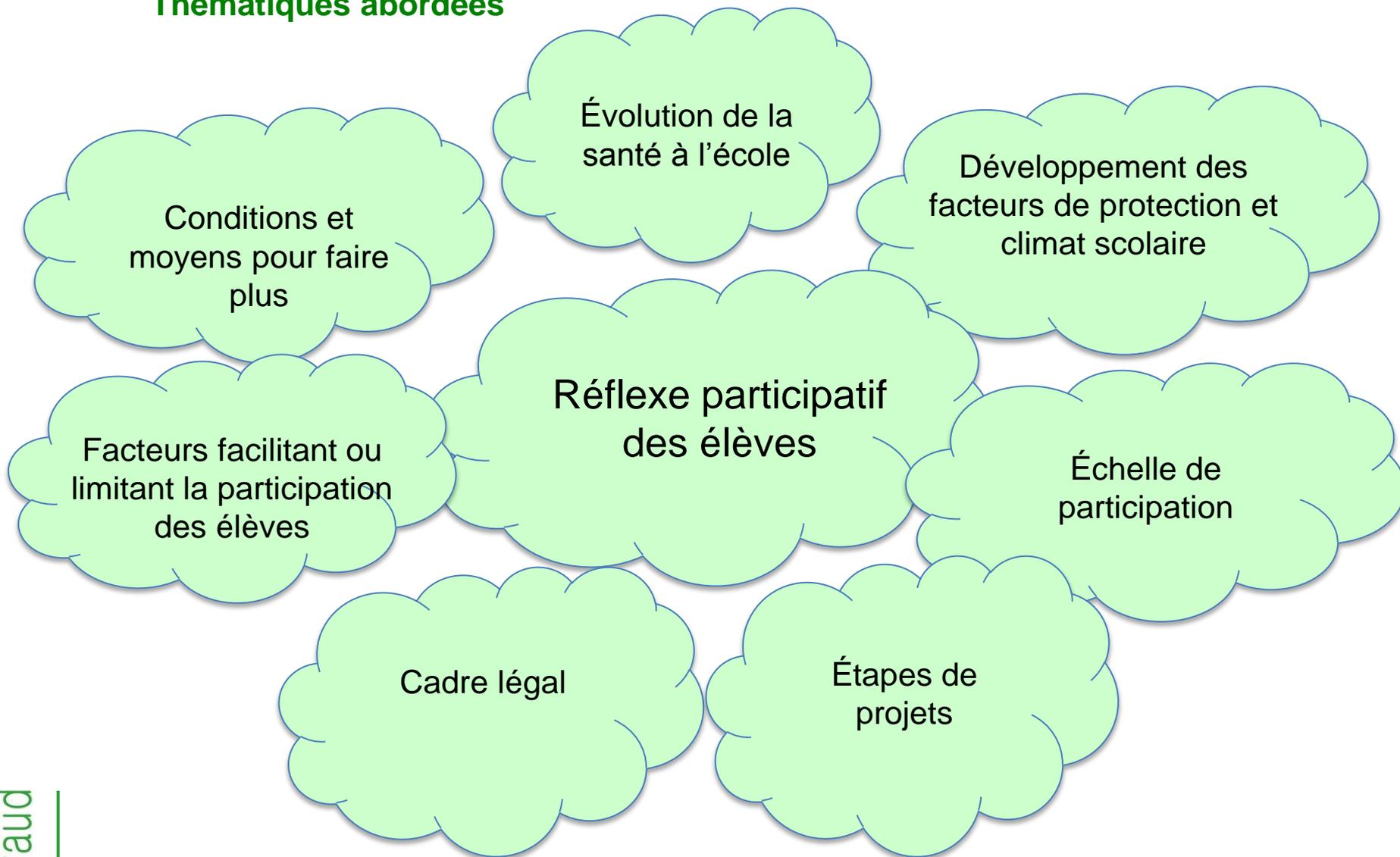
Infirmière responsable de secteur à l'Unité PSPS

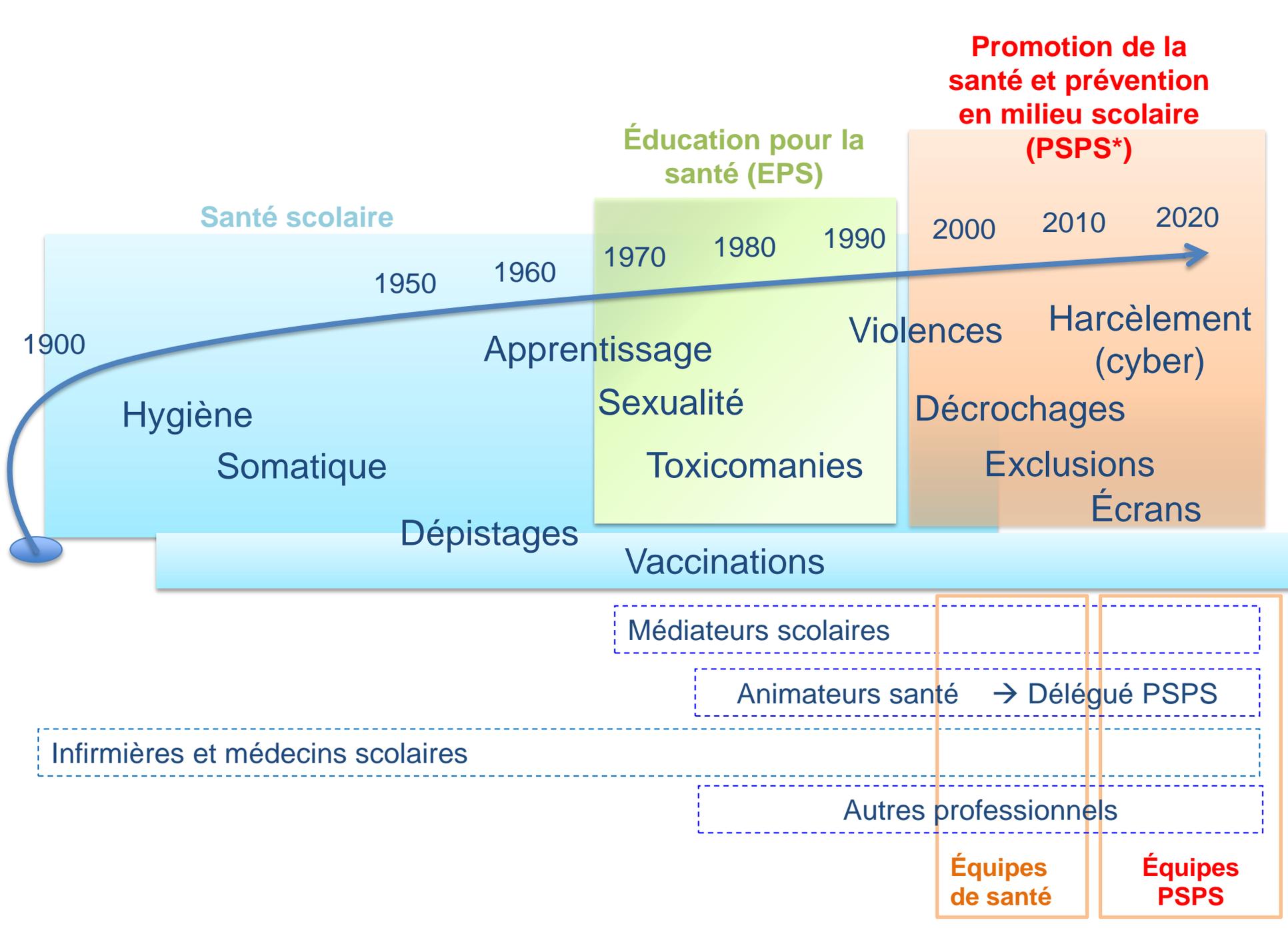
Basile Perret

Consultant en appui aux projets PSPS et chef de projet « violence et harcèlement » à l'Unité PSPS

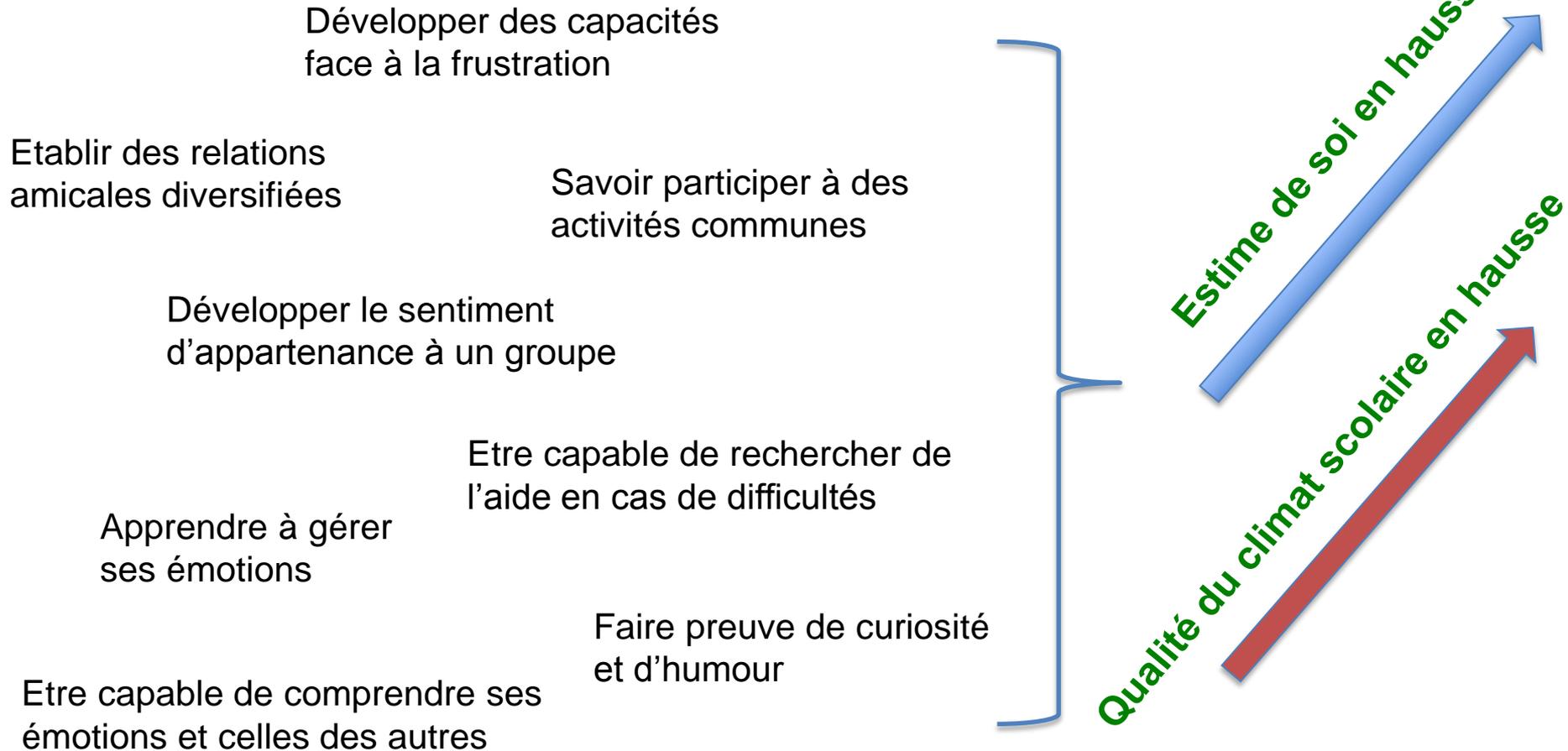
Participation des élèves aux projets de santé: comment faire plus ?

Thématiques abordées





DEVELOPPEMENT DES FACTEURS DE PROTECTION CHEZ LES ELEVES : bénéfiques*



* Bantuelle Martine, Demeulemeester René. Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (France). Comportements à risque et santé : agir en milieu scolaire, programmes et stratégies efficaces : référentiel de bonnes pratiques. Saint-Denis : Edition INPES, 2008.

CLIMAT SCOLAIRE : cinq axes*

La notion de climat scolaire renvoie à la qualité de vie et de communication perçue au sein de l'école. On peut considérer que le climat d'une école correspond à l'atmosphère qui règne dans les rapports sociaux et aux valeurs, attitudes et sentiments partagés par les acteurs dans l'établissement scolaire.**

Climat relationnel...

est marqué par la chaleur des contacts, la qualité du respect mutuel et l'assurance d'un soutien d'autrui.

Climat de justice...

dépend de la reconnaissance des droits de chacun, de par l'existence de règles justes, légitimes et équitables et une application cohérente des sanctions.

Climat de sécurité...

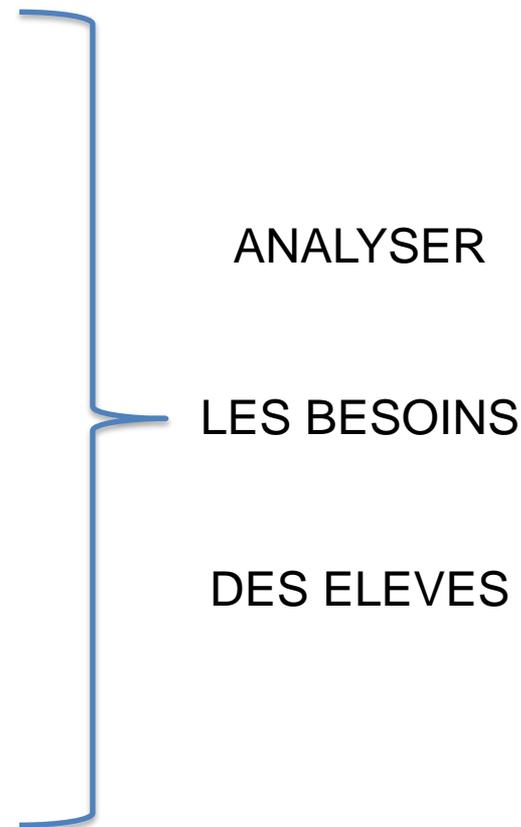
renvoie au sentiment de sécurité ou, à l'inverse, aux risques de victimisation.

Climat éducatif...

est déterminé par le dévouement de l'école envers la réussite des élèves et par la valeur et le sens accordés aux apprentissages.

Climat d'appartenance...

se manifeste par l'importance accordée à l'institution comme milieu de vie et par une adhésion à ses normes et à ses valeurs.



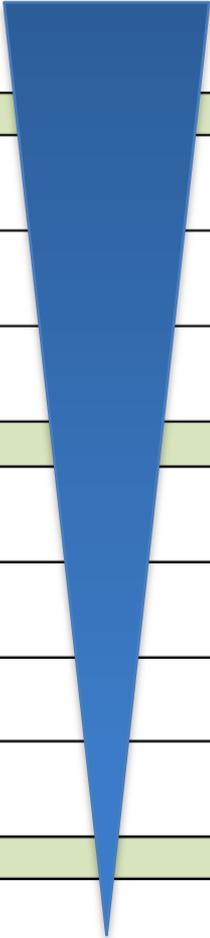
* Janosz Michel. Revue canadienne de Psycho-éducation. Volume 27, no 2, 285-306. 1998

** Thiebaud Marc. Le climat scolaire. 2005

LE REFLEXE PARTICIPATIF

- Échange - contenu des participants

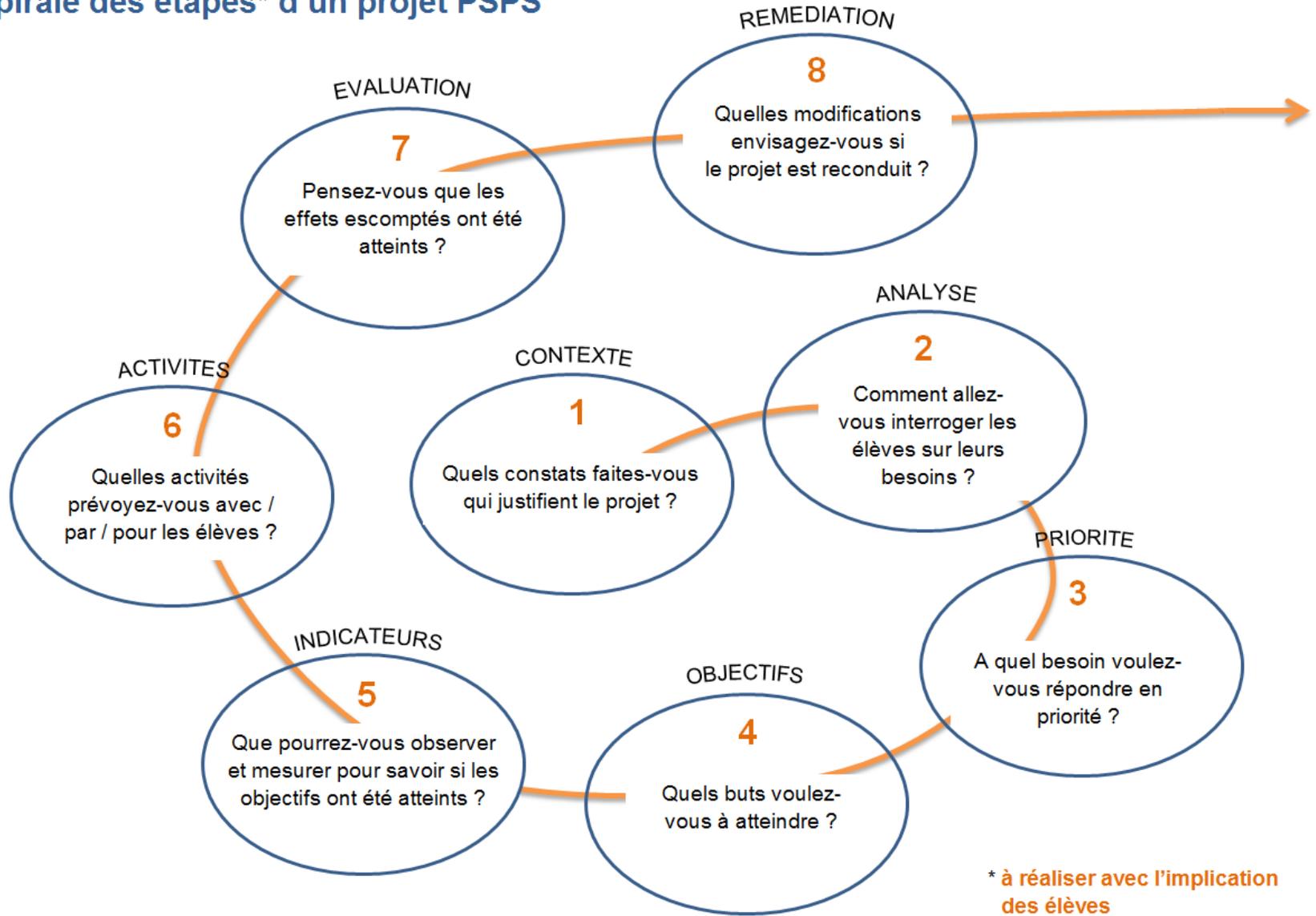
ECHELLE DE PARTICIPATION



Autogestion	Les enfants et les jeunes assument l'entière responsabilité d'un projet ou de l'encadrement d'un groupe (expérimentation et inventivité sociale).
Coresponsabilité	Les enfants et les jeunes portent la responsabilité d'une partie de l'activité.
Codécision	Les enfants et les jeunes sont associés à l'organe de décision (p. ex. au comité) et les décisions sont prises conjointement avec eux.
Coréalisation	Les enfants et les jeunes prennent une part active à la réalisation conjointe d'une activité.
Concertation	Les enfants et les jeunes sont associés à la recherche de solutions ou de nouveaux projets.
Consultation	Les enfants et les jeunes peuvent exprimer leur avis (forum, questionnaires, entretien, etc.).
Information	Les enfants et les jeunes sont tenus informés.
Présence	Les enfants et les jeunes sont invités mais sans être pris en considération.
Absence	Les enfants et les jeunes ne sont pas invités.

* Echelle de la participation élaborée par Roger Hart, revisitée en décembre 2011 par Frédéric Cerchia, délégué cantonal à l'enfance et à la jeunesse – Vaud et Pierre Corajoud, promoteur de projet-jeunesse au sein du Groupe d'intérêt jeunesse. Référence : R. Hart « Monter l'échelle de la participation », Les enfants d'abord, UNICEF, avril-juin 1992.

La spirale des étapes* d'un projet PSPS



* à réaliser avec l'implication des élèves

CADRE LEGAL

Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) - art. 117

Dès le 2ème cycle primaire, pour favoriser la participation des élèves à la vie scolaire, les établissements mettent en place des conseils de cycles et/ou des conseils des élèves.

Règlement d'application de la loi sur l'enseignement obligatoire (RLEO) - art. 98

Les élèves peuvent s'exprimer, par les conseils prévus à l'article 117 de la loi, sur les projets concernant la vie de l'établissement. Ils peuvent émettre des propositions ou élaborer des projets dans les domaines culturels, sportifs ou intellectuels à l'intention du conseil de direction ou de la conférence des maîtres.

Convention relative aux droits de l'enfant - art. 12

Les Etats parties garantissent à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité.

Plan d'étude romand (PER)

Formation générale : vivre ensemble et exercice de la démocratie
Capacités transversales : collaboration.

Règlement sur la promotion de la santé et la prévention en milieu scolaire (RPSPS) – art. 6

Les activités de PSPS prennent en compte l'âge, le développement et les besoins avérés des enfants et des jeunes concernés, elles favorisent leur participation active.

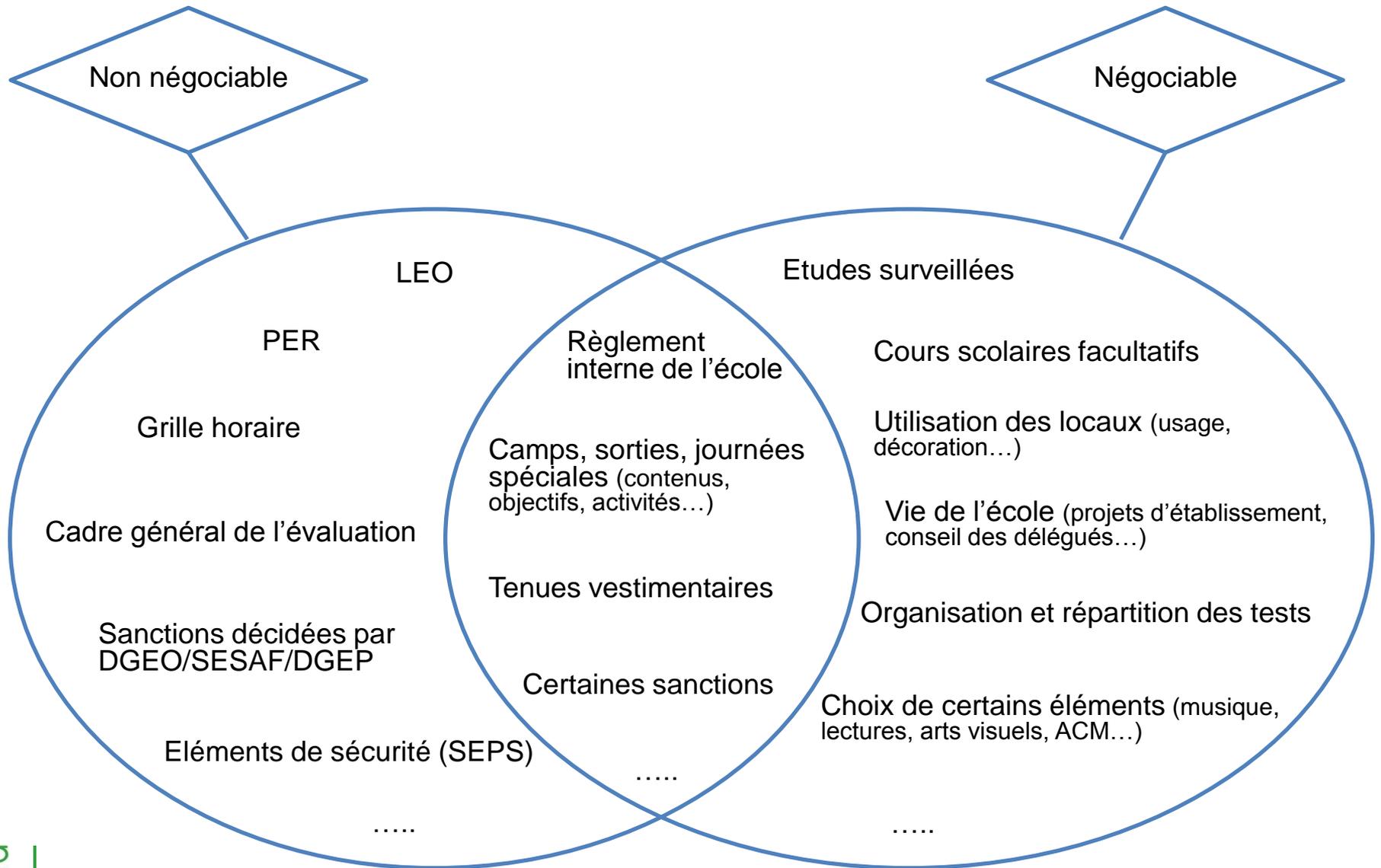
LES FACTEURS FAVORISANTS ET LIMITANTS

- Échange - contenu des participants

FACTEURS FACILITANTS LA PARTICIPATION DES ELEVES

- Méthodes interactives
- Explication du processus et des principes dès le début dans de la démarche
- Procédure d'ordre et de discipline claires
- Bonnes relations entre enseignants et élèves: respect, confiance
- Niveau de moral et d'engagement des enseignants
- Projets inscrits dans la durée
- Projets développés dès le plus jeune âge
- Qualité de l'environnement scolaire (bâtiment, cour, etc.)
- Engagement des élèves
- Accessibilité des élèves
- Développement des compétences psychosociales des enfants et des adolescents

PARTICIPATION DES ELEVES : éléments négociables / non négociables (exemples)*



* Laplace Claude. Approche clinique des pratiques du conseil d'élèves dans l'Ecole genevoise (1990-2001) : une évolution du lien pédagogique. Genève 2002

OBSTACLES A LA PARTICIPATION DES ELEVES

- La peur de perdre le contrôle de la part des professionnels de l'école
- Le manque de formation des enseignants (sentiment d'être démunis)
- Le manque d'habitude des élèves aux pratiques participatives
- L'évolution du comportement des élèves face au modèle traditionnel de l'école
- Les attentes importantes des parents et des enseignants quant à l'acquisition de compétences scolaires, au détriment de compétences psycho-sociales
- La diminution du concept « groupe-classe »
- L'incohérence entre ce qui est prôné et ce qui est vécu
- Le besoin de beaucoup de temps

PISTES SUR COMMENT FAIRE PLUS

- Echange - contenu des participants